

Interprétation des rêves

L'**interprétation des rêves** ou **onirocritique** est l'ensemble des pratiques ou techniques, rituelles ou symboliques, qui tentent, au sein d'une culture donnée, de donner un sens au rêve.

Objet étudié par les neurosciences depuis les années 1960 (psychophysiologie et neurophysiologie du rêve), la production onirique est appréhendée par les recherches en sciences sociales, dont l'histoire, la sociologie et l'anthropologie notamment, qui collectent et analysent le traitement traditionnel ou moderne du rêve dans différentes cultures, mais aussi par la psychanalyse et la psychologie analytique.



Interprétation des rêves. Gravure d'un livre de colportage anglais.

Sommaire

Contextes et acteurs

Systèmes interprétatifs

Les clés des songes

Quelques Clés des songes célèbres

Autres systèmes interprétatifs

L'interprétation religieuse

L'interprétation populaire

L'interprétation ésotérique

L'interprétation matérialiste

L'interprétation médicale

L'interprétation scientifique

L'interprétation romantique littéraire

Théories et croyances

Les théories religieuses

Les théories monothéistes

Les théories polythéistes

Les théories animistes

Les théories philosophiques

Les théories scientifiques

Neurophysiologie

Psychologie

Psychiatrie

Hypnologie

Les théories en sciences humaines

Anthropologie

Sociologie

Les théories culturelles et folkloriques

Psychanalyse et psychologie analytique

Freud et le rêve

L'interprétation des rêves selon Carl Gustav Jung

Psychologie, cognitivisme, neurosciences

Spiritualité et religions

Police des rêves

Notes et références

Bibliographie

Neurobiologie

Psychanalyse

Ethnopsychiatrie

Anthropologie

Sociologie

Histoire

Voir aussi

Articles connexes

Grèce antique

Mésopotamie

Auteurs de traités d'onirocritique

Folklore

Psychanalyse et psychologie analytique

Liens externes

Contextes et acteurs

Selon le célèbre onirocrite syrien du II^e siècle après J.C., Artémidore de Daldis¹ lui-même, et les historiennes françaises contemporaines Lise Andriès et Yannick Ripa² l'interprétation des rêves est une pratique culturelle se jouant dans différents contextes, sociaux, spatiaux et historiques, du plus humble au plus célèbre³, du plus privé au plus marchand⁴, et mettant en scène différents acteurs, de l'individu en introspection dans sa vie privée jusqu'à la consultation publique de spécialistes, reconnus ou non, marchands ou non-marchands. L'interprétation des rêves met en scène des questionnements relevant de divers champs de connaissances portant sur le corps⁵ et ses fonctions jusqu'à des préoccupations philosophiques⁶ ou religieuses⁷. Ainsi, il convient de distinguer divers contextes sociaux définissant l'intervention d'un champ de connaissances constituées :

- Le contexte de la vie individuelle et privée relevant, concernant le rêve, de l'introspection, de questionnements et d'interprétations personnels.
- Le contexte de la vie relationnelle, familiale ou publique⁸ relevant de relations sociales, plus ou moins proches et intimes (parenté, fratries, camaraderie, amitiés).
- Le contexte plus large de la vie publique relevant d'éventuelles transactions⁹, monétaires ou non, avec des acteurs professionnels, marchands ou non-marchands.

Ainsi, selon le cas, il sera question d'interprétation personnelle spontanée, populaire¹⁰ ou scientifique, médicale ou religieuse, littéraire ou socio-politique, par exemple.

Les acteurs intervenant dans cette pratique peuvent être uniques et isolés, ou au contraire, plusieurs, en relation, monnayée ou non. Selon la diversité des situations possibles, il peut s'agir de :

- L'individu en relation avec lui-même (vécu du rêve, remémoration du rêve, transcription du rêve)¹¹.
- L'individu en relation avec des pairs (écoute amicale, maternelle/paternelle, familiale¹², récit du rêve, inter-individuel ou collectif, demande de conseils ou d'interprétation).
- L'individu en relation avec des autorités instituées ou professionnelles (consultation de religieux, scientifiques, thérapeutes, devins et devineresses de songes¹³, onirocrites, onirocrite(ne)s, etc.).

L'interprétation des rêves peut donc porter sur des matériaux d'origine onirique¹⁴ de natures sensiblement différentes :

- Des souvenirs de rêves plus ou moins précis (et il s'agit alors d'un fait mémoriel immatériel individuel et intime).
- Des récits de rêve réalisés au réveil à un tiers (il s'agit alors d'un fait oral et relationnel)¹⁵.
- Des transcriptions du rêve au réveil ou postérieurement (il s'agit cette fois d'un fait matériel qui peut prendre plusieurs formes, écrites, dessinées ou autres)¹⁶.

Systemes interpretatifs

Confrontés au phénomène du rêve, les humains ont développé, selon la diversité des cultures, divers systemes interpretatifs. Souvent répertoriés dans la littérature savante¹⁷, ils peuvent être de nature très variés :

- Populaires et spontanés (connaissance spontanée)
- Savants et élaborés (connaissance constituée)
- Liés à des systemes de croyances
- Purement commerciaux¹⁸.

Habituellement, le grand public croit en maîtriser l'un ou l'autre¹⁹. Dans les faits, il utilise fréquemment ce qui est convenu de nommer une Clé des songes.

Les clés des songes

Nous savons par les textes anciens que de très nombreuses Clés des songes ont existé par le passé dans différentes civilisations et cultures²⁰. Selon l'historienne française Yannick Ripa (1954-),

« Les clefs ont un souci constant : comprendre ce monde et la nature de l'activité onirique. Le rêve, souligne-t-elles, est issu du berceau de l'humanité, intemporel, a-culturel et chargé de significations. De telles caractéristiques supposent l'existence d'un géniteur du rêve, d'un directeur de pensée dans le sommeil ; elles conduisent à des questions fondamentales sur la nature du rêve, et par ricochet sur celle de l'homme et sur les limites de sa liberté. Toutes ces angoissantes questions sont là, en filigrane, dans ces clefs a priori anodines (...) »²¹

De nombreuses sociétés traditionnelles contemporaines disposent également de leurs propres clefs des songes parfois étudiées par les ethnologues²².

On appelle habituellement Clé des songes un document écrit se présentant sous forme de répertoire, classé alphabétiquement ou thématiquement, d'un certain nombre de mots supposés être des objets, ou images, d'un rêve. Ces listes peuvent comporter plusieurs milliers de mots d'objets, d'animaux ou de situations auxquels sont attribués des significations²³ selon le système interprétatif du cadre culturel concerné : païen, religieux, ésotérique, etc. De très nombreuses civilisations anciennes ont utilisé de telles tables interprétatives (Mésopotamie, Hittites²⁴, Chine, Inde, Égypte, etc.)²⁵. Il existe de très nombreux types de Clés des songes classables selon divers critères²⁶ :

- Leur taille, poids, facture (Littérature de colportage)
- Leur présentation (luxueuse, savante, ésotérique)
- Leur caractère religieux (chrétienne, juive, musulmane, bouddhiste, shintôïste, etc.) comme celle de Mohamed Ibn Sirine pour la tradition islamique.
- Leur caractère naturaliste ou encyclopédique.
- Leur caractère ésotérique ou mystique comme dans le spiritisme où une entité non-physique tente d'entrer en contact avec un humain.

Selon Yannick Ripa, au fil des années et des siècles, elles se sont, plus particulièrement au XIX^e siècle, multipliées et ont migré peu à peu d'un domaine éditorial vers un autre : « Ces clefs quittent les collections cabalistiques (...) d'autres clefs se réfugient dans des collections de sciences occultes, elles quittent donc aussi, à leur manière, le terrain de l'irrationnel spontané, merveilleux, pour entrer dans celui de l'irrationnel réfléchi, analysé, voire dirigé. »²⁷

Quelques Clés des songes célèbres

Trois auteurs orientaux classiques ont rédigé, à leur époque, de telles clés des songes, souvent reproduites et imprimées, notamment en France, sous d'autres noms :

- Le syrien d'expression grecque Artémidore de Daldis (I^{er} siècle ap. J.-C.), auteur de *La clef des songes*²⁸

Artémidore classe, dans ce traité²⁹, le phénomène onirique en deux catégories puis sous-catégories:

- Les rêves (*enupnion*) : qui, selon lui, "signifient la réalité présente".
- Les songes (*oneiros*), qui, selon lui, "signifient l'avenir". Ces derniers peuvent être subdivisés à leur tour en:

1- Songes *théorématiques*³⁰: "songes dont l'accomplissement a pleine ressemblance avec ce qu'ils ont fait voir", eux-mêmes subdivisés en songes qu'il nomme:

- *Le fantôme*
- *La vision*
- *La réponse oraculaire*

2- Songes *Allégoriques*: "songes qui signifient de certaines choses au moyen d'autres choses". Ils seraient de cinq "espèces"³¹:

- *Personnels*
- *Non personnels*
- *Communs*
- *Politiques*
- *Cosmiques*
- L'Irakien originaire de Bassora Ibn Sīrīn (653-729), auteur de *Rêves et Interprétations*³² Selon lui, il existerait trois sortes de rêves:
- Le "rêve véridique" (*rahmani*).
- Le "rêve représentant un désir personnel" (*nafsani*).
- Le "rêve provenant du diable" (*shaitani*).
- Achmet fils de Sereim³³, auteur prétendu d'une clé des songes titrée *Achmetis Oneirocriticon*.

Mais, si l'on connaît surtout ces trois auteurs souvent réimprimés³⁴ et fréquemment plagiés, pillés ou cités de manière extrêmement parcellaire, il en existe bien d'autres, pour ne citer que les éditions françaises :

- Albumazzar de Carpenteri, *La clef d'or ou l'astrologue fortuné devin, contenant une liste générale de tous les arts, songes et visions nocturnes avec les noms des choses et les numéros à qui elles se rapportent, pour s'en tenir aux tirages de la loterie de France*, traduit de l'italien, Avignon, éd. A. Joly, 1815.
- Aymans, *L'avenir dévoilé, traité complet de l'art de la divination [...], l'explication des songes*, Paris, éd. Delarue, 1850.
- Bohabdil, *Le Bohémien contenant l'art de tirer les cartes, suivi de l'art d'escamoter et l'application des Rêves aux numéros de la loterie*, Paris, Lemarchand, 1802.
- M^{me} Clavel, *La Clef des songes, rêves et visions*, Troyes, Poignée, 1848.
- Halbert d'Angers, *L'Ancienne et la nouvelle clef des songes*, Paris, Borneman, 1846, rééditions en 1859, 1868, 1872, 1875, 1885³⁵.
- Halil-El-Masri, *L'interprète oriental des songes; recueil complet de toutes les traditions orientales sur les songes depuis Adam jusqu'à nos jours; précédé d'un abrégé historique de la science des songes*, Paris, s. éd., 1878³⁶.
- Kimbale, *La double clef des songes ou la science de la vie enseignée par le sommeil. Spirite écrivant sous La direction de son esprit familier*, Paris, A. Faure, 1866.
- Lacinius, *La vraie Clef des songes [...]*, Paris, E. Guérin, 1874: rééditée 6 fois à 10 000 exemplaires en 1877, 1878, 1880, 1881, 1883³⁷.
- Lagrange (F. de), *Le Grand Livre du Destin. Répertoire général des sciences occultes d'après Albert le Grand, M. Flamel...M^{lle} Lenormand, Gall, Lavater etc., 3^e éd. précédée de la prophétie du solitaire Dorval et contenant l'art d'expliquer les songes, de tirer les cartes et de dire la bonne aventure*, Paris, Lavigne, 1848.
- M^{lle} Lemarchand, *La Clef des songes ou explication des songes, rêves et visions d'après l'interprétation des auteurs anciens et modernes [...]*, Paris, Delarue, 1875.
- Magus (A.), *L'art de tirer les cartes [...] précédé d'un dictionnaire abrégé des sciences divinatoires*, Paris, Garnier, 1875.
- Mercurius, *Les Songes expliqués*, Paris, A. L. Guyot, 2 Vol., 1897.
- Menut de St Mesmin, *Le Livre général des rêves de Cagliostro et de M. de St. M.*, Paris, s. éd. 1811.
- Perrena (G.), *L'Art de dire la bonne aventure ou la chiromancie des bohémiennes suivi des horoscopes [...]; comme aussi de l'art de tirer les cartes et de l'explication des songes; ouvrage combiné sur les livres qui nous restent des plus fameux devins, sorciers et astrologues*, Paris, s. éd., 1818.
- Sibylle de la Chaussée d'Antin, *Clef des songes ou explication claire et facile des visions, inspirations nocturnes d'après les plus fameux cabalistes, grecs, arabes, égyptiens, et persans avec les numéros correspondants pour les 5 routes de la literie; précédée des oracles de la sybille de la Chaussée d'Antin, et terminée par la bonne aventure mystérieuse ou la cartomancie solitaire extrait des manuscrits du fameux Eteilla*, Paris, Locard, 1821³⁸.
- M^{me} de Thèbes, *L'Énigme du rêve, explication des songes*, Paris, F. Juven, 1908³⁹.
- de la Tourette (G.), *Traité des songes [...]*, 1820, Paris et Lille, s. éd., 1839, Tours, Ch. Placé, 1841, Chassignon, 1845, Bruxelles.
- Trismégiste (J.), *L'Art d'expliquer les songes*, Paris, J. Laisne, 1845⁴⁰.
- Worthington, *La Nouvelle Clef des songes*, Paris, E. Kohl, 1889⁴¹

On se doute qu'au-travers des nombreuses cultures existantes sur la Terre il en existe bien d'autres.

Selon Yannick Ripa, ces clefs des songes se présentent comme une « vaste compilation, synthèse souvent peu satisfaisante des influences bibliques, orientales et gréco-romaines, les clefs sont cependant une langue et régies comme telle par des règles et leurs inévitables exceptions »⁴²:

- Règle de l'inversion : « "les rêves annonceraient l'inverse de ce qu'ils semblent dire" ».
- Règle du qualificatif : le sens du rêve varierait selon les tons des couleurs, notamment des cheveux.

- Règle de l'échéance : le bestiaire onirique propose, par exemple, un calendrier précis (ex.: rêver d'un hibou = funérailles vingt-deux jours plus tard)

Fonctionnant de manière stéréotypées⁴³, quoique souvent subversives, nous dit Ripa, et critiquant le pouvoir, elles sont cependant « très moralisatrices », tout en rejetant toute anormalité, et, bien qu'évitant prudemment la question du divin, elles présentent cependant l'homme comme « chef-d'œuvre de Dieu »⁴⁴. Pour Yannick Ripa, au XIX^e siècle, « l'histoire des clefs du rêve est une histoire du corps menacé, torturé » qui exprime « l'anxiété du lecteur » et une « vision fataliste de la maladie »⁴⁵.

Autres systèmes interprétatifs

L'interprétation religieuse

Sans recours à une clé, certaines religions ont recours à un mode interprétatif particulier du contenu des rêves, y faisant intervenir les composantes du panthéon de leur religion, Dieu, le diable, les démons, incubes et succubes dont l'existence est "officialisée" dans l'église chrétienne par la Bulle d'Innocent VIII du 5 décembre 1484⁴⁶, les anges, les saints, la Vierge Marie, etc. Se rajoute fréquemment à ce panthéon divers personnages célèbres et considérés comme saints et qui sont supposés expédier aux rêveur(se)s des rêves particuliers⁴⁷.

- La Bible comporte de nombreuses références au rêve (Abraham, Abimelech, Jacob, Joseph, Balaam, Gédéon, Samuel et Saül, Salomon notamment). La première oniologie chrétienne se trouve notamment chez des auteurs comme :
 - Origène (185?-253?),
 - Tertullien (160?-220?)⁴⁸,
 - Cyprien (205?-258)⁴⁹,
 - Lactance (250-325),
 - Augustin évêque d'Hippone (354-430)⁵⁰,
 - Grégoire de Tours (538-594)⁵¹
 - Isidore de Séville (570?-636)⁵².
- Dans le Judaïsme le modèle interprétatif ésotérique se trouve également dans la Kabbale⁵³.
- Selon Henry Corbin, Toufy Fahd et Benjamin Kilborne, dans l'Islam, selon qu'il s'agisse du dogme coranique ou de pratiques et croyances populaires⁵⁴ traditionnelles en de saints hommes, aux djinns (djinnoun), le rêve demeure important à interpréter, mais son origine supposée est différente. C'est dans le soufisme que la référence au rêve, comme proximité du divin, est la plus évidente^{55,56}. L'auteur de clé des songes Ibn Sīrīn aurait été le secrétaire d'Anas ibn Malik, lui-même compagnon de Mahomet.

L'interprétation populaire

- Les études folkloriques retrouvent souvent dans les usages populaires diverses formes de traitement du rêve qui peuvent associer comportements et relations à une pratique interprétative performative⁵⁷. Selon la diversité des cultures populaires, rêves et cauchemars peuvent être attribués à des esprits, fées, lutins ou autres entités de l'au-delà. Défunts, ancêtres peuvent également tenter, selon ces croyances, de communiquer à travers les rêves avec les vivants. Dès lors, l'interprétation populaire référait aux expéditeurs de ces rêves qu'il fallait identifier pour décoder le message: conseils, reproches, menaces, par exemple⁵⁸.

L'interprétation ésotérique

L'interprétation matérialiste

- L'interprétation strictement matérialiste des rêves et cauchemars leur attribue généralement un sens lié à une cause strictement matérielle (température, bruits, digestion, désir sexuel, etc.) sans autre sens ou utilité particulière. Le système interprétatif strictement matérialiste réduit la question de l'interprétation du rêve au fait de trouver sa cause concrète antécédente (matérielle, physiologique, événementielle)⁵⁹.

Ainsi, pour quelques auteurs organicistes, le rêve dépend essentiellement du corps :

- 1802 : Pierre Jean Georges Cabanis (1757-1808)⁶⁰ :

*"les rêves ont lieu dans un état qui suspend les sens intérieurs, qui modère celle de plusieurs organes internes, et les impressions qu'ils reçoivent, mais qui les modère à différents degrés, et même augmente la sensibilité, et la force d'action de quelques-uns: il est évident, enfin, qu'en même temps, cet état ramène et concentre une grande partie de la puissance nerveuse dans l'organe cérébral, et l'abandonne, soit à ses propres impressions, soit à celles qui sont encore reçues par les extrémités sentantes internes, sans que les impressions venues des objets extérieurs, puissent les balancer et les rectifier"*⁶¹

- 1815 : Marie François Pierre Gontier de Biran dit Maine de Biran (1766-1824)⁶² :

Selon Yannick Ripa⁶³ Maine de Biran range les songes en quatre catégories en rapport avec les organes et de la concentration de la sensibilité dans chacun d'eux:

- Les "songes organiques ou affectifs", rêves dont la naissance est due à un organe intérieur, dont les cauchemars.
- Les "songes intuitifs ou visions" provoqués par "concentration des forces sensitives [...] dans les extrémités nerveuses de quelque sens particulier".
- Des "rêves intellectuels et profonds"
- Le somnambulisme, "sorte de songe caractérisé par l'intuition des objets externes alors que les sens semblent fermés [...]".
- 1855 : Pour Albert Lemoine⁶⁴, professeur de philosophie, maître de conférences à l'École normale de Paris:

*"Le point de départ de tous nos rêves n'est donc autre chose qu'un de ces mouvements aveugles des organes intestins, imperceptibles pendant la veille, mais qui devient sensible au milieu du silence du monde extérieur, devenu étranger pour nous; à chaque instant, de nouveaux ébranlements fournissent ensuite les matériaux de nouvelles illusions"*⁶⁵.

- 1896 : Pour le docteur P. Tissie⁶⁶:

"les rêves érotiques ne sont causés que par l'excitation des organes génitaux": "Ils sont donc d'ordre physiques et physiologiques", dit-il. "On comprendra facilement que je ne cite pas d'observation à cet égard" précise-t-il⁶⁷.

L'interprétation médicale

- En hypnologie, discipline médicale qui étudie le sommeil, diverses interprétations peuvent être développées, catégorisant divers types de rêves possibles, associés ou non à des éventuelles pathologies de divers ordres⁶⁸.

L'interprétation scientifique

- Maria Mikhaïlovna Manasseïna dite Marie de Manacéïne⁶⁹ (1841-1903), médecin et physiologiste russe, pionnière de l'étude du sommeil, et pour qui "L'homme reproduit souvent dans ses rêves les stades précédents de son développement personnel, ainsi que celui de son espèce"⁷⁰.
- Nathaniel Kleitman (1895-1999), et Eugène Aserinsky (1921-1998), physiologistes américains. Pour Kleitman⁷¹ le rêve serait "semblable au jeu imaginaire de l'enfant":

"Les centres supérieurs ont pour fonction d'analyser et d'interpréter les signaux afférents, de former des associations nouvelles, et également d'exercer une action inhibitrice sur la pensée et sur l'action, par suite de l'expérience et de l'entraînement acquis. Cette censure est réduite dans le sommeil, en raison du fait que les niveaux supérieurs de l'organisation corticale sont alors inactifs. En revanche, les niveaux inférieurs, qui possèdent une moindre capacité d'analyse critique et pourraient correspondre aux niveaux supérieurs des jeunes enfants, sont actifs dans le sommeil. Le rêve est la réponse non critique de niveaux inférieurs de l'organisation corticale aux signaux afférents"⁷².

- William Charles Dement (1928-), neurophysiologiste du sommeil.
- Le neurobiologiste français Michel Jouvet (1925-2017)⁷³, spécialiste des rêves, a développé toute une onirologie scientifique au-travers de nombreux ouvrages. En 2013 Michel Jouvet⁷⁴ a développé toute une onirologie par une interprétation de ses récits de rêves collationnés et illustrés dans de grands cahiers. Il est dans la lignée des onirologues comme Pierre Etevenon^{75, 76} en France et Patricia Garfield aux Etats-Unis.

L'interprétation romantique littéraire

- La littérature romantique a puisé ses sources d'inspiration depuis très longtemps dans rêves et cauchemars. C'est, notamment, le cas du romantisme allemand, mais aussi des romantismes britanniques, français, italiens et espagnols.
- André Breton et le Surréalisme illustrent également la référence onirique comme source d'inspiration dans la littérature et les arts⁷⁷.

Théories et croyances

Les théories religieuses

Les théories monothéistes

De manière générale, dans les religions monothéistes, le rêve est interprété comme potentiel message, émanant de diverses sources possibles et qu'il s'agit donc de déchiffrer. Ordre divin ou tentation diabolique, le débat se joue souvent entre ces deux polarités : le rêve est-il clairement positif, envoyé par la divinité, ou bien trouble et suspecté d'une origine diabolique ?

- Dans le judaïsme, même si le rêve est considéré comme une partie (1/40^è) de la prophétie, c'est dans sa version ésotérique qu'est la kabbale que les usages du rêve et leurs interprétations sont débattues⁷⁸.
- Dans l'Islam, c'est dans le cadre du soufisme que se manifeste plus particulièrement la référence aux rêves supposés être le lieu de contact avec Dieu⁷⁹.

Les théories polythéistes

- En contexte polythéiste les rêves sont attribués à des canaux de contacts privilégiés entre les divinités et les humains. Du fait de la multiplicité des dieux et de leur éventuelle hiérarchie, il peut y avoir tensions et conflits entre divinités qui, par la voie du rêve, tentent d'exercer leurs pouvoirs sur les humain(e)s. Les divinités étant dotés des mêmes caractères potentiels que les humains, ils peuvent avoir leurs humeurs, leurs désirs, leurs jalousies, leurs dépressions et leurs colères⁸⁰.

Les théories animistes

- En contexte animiste prévaut l'idée selon laquelle les rêves permettraient le contact entre le psychisme humain et divers esprits de la nature (plantes, animaux, sites géographiques, et autres instances numineuses non-humaines⁸¹).

Edward B. Tylor fut le premier, selon Henri Ellenberger, à étudier les conceptions de l'âme des peuples autochtones :

"Pendant le sommeil ou lors d'un évanouissement, l'âme semble se séparer du corps. Dans les rêves et hallucinations, le dormeur voit des formes humaines différentes de celles de son expérience consciente. Ces deux représentations convergent dans la théorie que l'homme porterait en lui une sorte de double, une âme-esprit dont la présence dans le corps est requise pour pouvoir mener une vie normale, mais qui peut abandonner le corps pour un temps et aller à l'aventure, en particulier pendant le sommeil"⁸²

L'ethnologue français contemporain Michel Perrin (1941-2015) nous livre un exemple très clair de théorie du rêve issu des Guajiros, peuple autochtone du Vénézuéla et de Colombie:

"A chacun de nous est attachée une âme. Elle nous suit comme notre ombre... Elle ne nous quitte que durant le sommeil, ou quand nous sommes malades. Tout ce qui se passe dans nos rêves, c'est ce qui advient à notre âme. Si un Guajiro est ailleurs, en rêve, c'est que son âme est sortie de son cœur, passant par sa bouche, pour s'envoler ailleurs. Mais son cœur continue à travailler. Pourtant notre âme nous fait mourir. L'homme rêvant qu'il est mort ne se réveille pas. Son âme l'a

quitté pour toujours... Elle a croisé "le chemin des Indiens morts", la Voie Lactée. Les âmes des défunts reviennent sur la terre. Nos âmes les rencontrent quand nous rêvons aux morts. Ici, parfois, on voit leurs ombres. Ce sont les "yoluha", ombres des morts sur la terre. A notre mort, donc, notre âme ne se perd pas, elle s'en va, c'est tout..."⁸³.

Les théories philosophiques

- René Descartes (1596-1650)⁸⁴: *Méditations métaphysiques*.
- Blaise Pascal (1623-1662)
- Henri-Louis Bergson (1859-1941) (voir L'Énergie spirituelle chapitre IV)

Les théories scientifiques

Les disciplines scientifiques concernées par la question du rêve (physiologie, psychologie, psychiatrie, neurologie et neurochimie notamment) développent diverses théories en lien avec l'état d'avancement des connaissances expérimentales de chaque époque en psychopathologie, neurophysiologie, neuropsychologie et neurosciences.

Neurophysiologie

La neurophysiologie a développé une neurophysiologie du rêve avec des travaux de chercheurs tels Nathaniel Kleitman, Eugen Aserinsky et William Dement de l'école de Chicago (1953 à 1958). Comme en physiologie, ces chercheurs tentent de trouver la fonction du rêve en tant que phénomène physiologique, et, par extension, le(s) sens de(s) (certains) rêves. La grille interprétative des rêves, dans ce contexte, touche aux questions de mémoire et d'adaptation fonctionnelle⁸⁵.

- 1790: Selon le physicien allemand Georg Christoph Lichtenberg (1742-1799) les rêves pourraient être "*des réminiscences d'états antérieurs au développement de la conscience individuelle*"⁸⁶
- 1886: Pour l'allemand W. Robert⁸⁷ "*le rêve est l'élimination de pensées étouffées dans l'œuf*"⁸⁸. "*Le rêve [servirait] à effacer les mémoires sans importance*". "*Pour Robert, l'expulsion des idées sans valeur s'accomplit par un processus somatique. Le rêve n'est pas un processus psychique mais seulement la connaissance de ce processus d'expulsion*"⁸⁹.
- 1983: C'est l'hypothèse du "rêve oublié" que reprend plus tard, selon Michel Jouvét⁹⁰, Francis Crick, le co-inventeur de la double hélice de l'ADN.
- 1992: Michel Jouvét propose la "*théorie de la programmation génétique itérative*"⁹¹.

Psychologie

Selon les différentes disciplines ou branches de la psychologie comme la psychologie cognitive, la psychologie expérimentale, ou de la psychopathologie, selon la diversité des écoles, comme celle de la psychologie dynamique ou de la psychologie analytique, rêves et cauchemars peuvent être interprétés, selon le cadre théorique propre à ces disciplines ou écoles comme les symptômes d'un trouble névrotique, d'une manifestation psychotique, ou d'un trouble de stress post-traumatique, comme certains cauchemars récurrents⁹².

Psychiatrie

- Le courant de la psychiatrie romantique s'est posé la question des rêves et cauchemars dans un cadre interprétatif proche du mesmérisme de Franz-Anton Mesmer et de sa thèse sur l'influence des planètes sur l'être humain (influence du macrocosme sur le microcosme), lui-même proche des interprétations astrologiques de Paracelse.
- En neuropsychiatrie, de nombreux neuropsychiatres dont Allan Hobson ont proposé leur propre théorie.
- L'onirisme qui pourrait être interprété autrement est cependant une pathologie reconnue en psychiatrie.

Hypnologie

Les théories en sciences humaines

Anthropologie

- L'anthropologue britannique Edward Burnett Tylor (1832-1917), dans son ouvrage *Primitive culture* élabore la théorie selon laquelle les rêves seraient à l'origine des premières religions qu'il qualifie d'animistes⁹³.
- L'anthropologue et psychanalyste américano-hongrois Géza Róheim (1891-1953), père de l'anthropologie psychanalytique, dans son ouvrage *Les portes du rêve* définit le rêve comme le "*plus petit dénominateur psychique de l'humanité*"⁹⁴.

Sociologie

- Le sociologue Jean Duvignaud a étudié dans les années 1970 un corpus de 2000 rêves de différentes catégories de français (ruraux, employés, commerçants, artisans, cadres, ouvriers et rêveurs "atopiques")⁹⁵
- Le sociologue Bernard Lahire a proposé récemment une interprétation sociologique des rêves.⁹⁶ Il caractérise le rêve comme une communication de soi à soi, utilisant ainsi des figures imagées, des analogies et des métaphores pour s'exprimer, et usant des représentations issues d'une part dans les dispositions (souvenirs, problématique existentielle, socialisations) et d'autre part dans l'expérience récente du rêveur. Son analyse s'inscrit de ce fait dans un dispositionnalisme-contextualiste. Il développe une méthodologie pour une sociologie des rêves par l'association libre, le carnet de rêve et la biographie sociologique. Dans son deuxième volume, il applique cette méthodologie sur différents rêveurs⁹⁷.

Les théories culturelles et folkloriques

Dans l'extrême diversité des cultures l'on rencontre le rêve sous l'aspect de son contenu traduit en récits légendaires ou sous formes de contes, de conte merveilleux, de mythes, de légendes où apparaissent fées, lutins et esprits⁹⁸.

Psychanalyse et psychologie analytique

Freud et le rêve

La publication en 1900 du livre *Die Traumdeutung* (*L'Interprétation du rêve*) par Sigmund Freud marque un tournant dans la compréhension du rêve.

Au niveau épistémologique, pense Paul-Laurent Assoun, le geste de Freud consiste à réintroduire la production onirique dans la psychologie⁹⁹.

Selon Freud, l'« interprétation des rêves est la voie royale qui mène à la connaissance de l'inconscient »¹⁰⁰. Le rêve, loin d'être un phénomène absurde ou magique, possède un sens : il est « l'accomplissement d'un désir »¹⁰¹. Freud écrit en effet au chapitre III de *L'interprétation du rêve* intitulé dans la traduction des *OCF.P* « Le rêve est un accomplissement de souhait » que le rêve « n'est pas dénué de sens ni absurde », qu'il est « un phénomène psychique à part entière et pour tout dire un accomplissement de souhait »¹⁰². L'interprétation d'un rêve consiste à élucider son contenu latent, c'est-à-dire les pensées latentes que le rêveur a refoulées dans son inconscient et que le travail du rêve¹⁰³, en contournant la « censure », transforme en contenu manifeste du rêve, tel que celui-ci peut apparaître dans le « récit du rêve » dont un patient dans son souvenir peut l'adresser au psychanalyste.



Freud, *Die Traumdeutung*, 1900.

L'interprétation des rêves selon Carl Gustav Jung

L'approche que Jung fait du rêve est sensiblement différente de celle de Freud. Pour lui, en effet, le rêve n'est pas d'abord la réalisation d'un désir inconscient mais la meilleure expression possible de l'état psychique inconscient du moment. Jung ne contredit pas la pertinence de l'approche de Freud, mais il la passe au second plan dans son approche théorique. Quant à la clinique il insiste sur la nécessité d'y intégrer toute la psychanalyse freudienne, ce qui implique, pour le clinicien, de faire un choix d'interprétation freudienne, ou d'approcher le rêve comme Jung nous l'a proposé.

Partir de l'hypothèse que le rêve est la meilleure expression possible de l'état actuel du psychisme inconscient implique une tout autre approche clinique. Le rêve est alors considéré dans son contenu manifeste comme lien symbolique entre le moi et l'inconscient, donc comme potentialité d'unification de la psyché, c'est-à-dire d'accès au soi considéré comme totalité psychique. Mais parler de lien symbolique implique de se référer à la conception jungienne du symbole : celui-ci est considéré par Jung comme un lien vivant entre le conscient et l'inconscient, lien vivant qui implique qu'il soit abordé dans toutes ses composantes, c'est-à-dire dans tous les éprouvés, affectifs et sensoriels, qui le constituent, et non uniquement dans son aspect d'image qui, sinon, pourrait trop facilement aliéner le moi dans un miroir narcissique mortifère. D'une certaine façon on peut dire que, pour Jung, le symbole s'enracine dans le corps.



Les intuitions de Jérôme Cardan, qui aurait trouvé la solution de l'équation du troisième degré en rêvant, sont pour Jung un matériel d'étude.

Psychologie, cognitivisme, neurosciences

Les débats et critiques portent sur *L'interprétation du rêve* de Freud, en particulier sur la notion d'association libre en psychanalyse :

Selon le psychologue, sociologue et essayiste G. William Domhoff¹⁰⁴, l'idée selon laquelle l'association libre permet d'accéder au contenu latent du rêve est infirmée par des travaux de psychologie expérimentale. Le neuropsychiatre Allan Hobson a critiqué l'ouvrage de Domhoff en lui reprochant de méconnaître les mécanismes neurobiologiques qu'il étudie¹⁰⁵.

Pour le psychologue cognitiviste David Foulkes, l'idée selon laquelle l'association libre permet d'accéder au contenu latent du rêve est infirmée par des travaux de psychologie expérimentale qui ont conclu au caractère arbitraire de cette méthode¹⁰⁶. Drew Westen (en) remarque que Foulkes partage des points de vue avec la théorie de Freud, notamment qu'il existe un contenu latent et un contenu manifeste qui en est la transformation, et que cette transformation relève d'un langage à déchiffrer¹⁰⁷.

Selon le neurologue Bernard Lechevalier, il n'y a pas d'impossibilité neuronale de la conception psychanalytique du rêve¹⁰⁸. Selon le neuroscientifique Winson, l'association libre de Freud est une méthode valide qui permet l'accès au contenu latent¹⁰⁹.

Spiritualité et religions

Parmi les interprétations religieuses ou spiritualistes, liées à des systèmes de croyance, celles juives, chrétiennes ou musulmanes considèrent le rêve comme un message de l'au-delà. Les religions émanationnistes en font une partie de la conscience divine en l'humain. Les religions créationnistes l'interprètent comme un message venu d'un divin distinct de l'humain. De nombreuses religions animistes donnent également au rêve et à son sens une place majeure dans leurs cosmologies, tels les aborigènes d'Australie. Certains peuples autochtones ("peuples premiers", "peuples indigènes" ou "peuples traditionnels") voient dans les rêves des messages venus de leur(s) ancêtre (s).

Police des rêves

Selon l'historienne française Yannick Ripa (1954-) il « existe depuis l'Antiquité une police des rêves »¹¹⁰, le pouvoir civil prenant, au fil des siècles le relais du pouvoir religieux. Pour la seule France quelques repères historiques permettent d'en mesurer la continuité¹¹¹:

- 813: "les interprètes de songes sont touchés par le capitulaire punissant les sorciers".
- 1490 et 1493: ordonnance royale "contre les devins ou magiciens, ceux qui les emploient et ne les dénoncent pas" (...).
- 1596: ordonnance générale contre les almanachs au nom de l'orthodoxie chrétienne.
- 1682: ordonnance concernant les devins, les sorciers (auxquels sont assimilés les oniromanciens)
- 1791: décret du 19 juillet contre les "magiciens et faiseurs d'almanachs".

- 1810: art. 479 et 481 du Code Pénal contre "ceux qui font le métier de deviner et pronostiquer, ou d'expliquer les songes".
- 1831: art. XII de l'ordonnance du 14 décembre concernant (...) [ceux qui sont comme activité] de "deviner, pronostiquer, interpréter ou expliquer les songes".
- 1853: art. XII de l'ordonnance de police du 30 novembre 1853 qui interdit de "deviner, pronostiquer ou d'expliquer les songes".
- 1912: loi interdisant "d'interpréter les songes".

Notes et références

1. Cf. Artémidore, *La clef des songes*, édition J. Vrin, 1975, p. 29: 8: *Des coutumes universelles et des coutumes propres à tel ou tel peuple*
2. Yannick Ripa, *Histoire du rêve*, éd. Olivier Orban, 1988, "Introduction"
3. Catherine de Médicis, in Ripa, op. cit., p. 49, ou Joséphine de Beauharnais, in Ripa, op. cit., p. 22
4. Cf. Yannick Ripa, *Histoire du rêve*, éd. Olivier Orban, 1988, chapitre I, "La commercialisation du rêve"
5. Cf. Ripa, op. cit., chapitre *Le rêve et le corps*, pp. 133-154
6. Cf. Ripa, op. cit., chapitre *Le rêve et l'âme*, pp. 155-177
7. Cf. le *De terrore Somniorum* du pape Innocent III, cité par Ripa, op. cit., p. 36.
8. Cf. Michel Perrin, *Les praticiens du rêve*, 1992, p. 69-70: "De l'échange à la manipulation".
9. Cf. Ripa, op. cit., chapitre I: *La commercialisation du rêve*, p. 17-46
10. Cf. Lise Andriès, "L'interprétation populaire des songes", in *Revue des sciences humaines*, 1988-3, 211, p. 49-64
11. Cf. Jean-Daniel Gollut, *Conter les rêves*, Paris, éd. Corti, 1993
12. Cf. Michel Perrin, *Les praticiens du rêve*, chapitre 6: "De l'échange à la manipulation", p. 69-85
13. Cf. Yannick Ripa, *Histoire du rêve*, éd. Olivier Orban, 1988
14. Cf. Jean-Daniel Gollut, *Conter les rêves. La narration de l'expérience onirique dans les œuvres de la modernité*, éd. José Corti, 1993
15. Jean-Daniel Gollut, *Narrer le rêve*, op. cit.
16. Cf. Gollut op. cit.
17. Au ^{xvii}^e siècle on trouvera, par exemple: l' *Artemidori Daidiani & Achmetis Sereimi F. Oneirocritica* de 1603, édition annotée, avec trad. latine, du texte grec d'Artémidore, de Nicolas Rigault (Garde de la Bibliothèque du Roi), Lutetiae, Ex. Officin Claudii Morelli, ou l' *Onirocrita musulman* de Pierre Vattier, 1664
18. Cf. Yannick Ripa, *Histoire du rêve [...]*, éd. Olivier Orban, 1988, chapitre "La commercialisation du rêve", p. 17-46
19. à minima celui en vigueur au sein de son milieu familial, lui-même fréquemment originaire d'une clé des songes d'une période historique précédente Cf. Lise Andriès, 1988, citée plus bas
20. Sources orientales, *Les songes et leur interprétation*, 1959, G. Dagon, "Rêver de Dieu et parler de soi", in T. Grégory (éd.), *I sogni nel medioevo*, Rome, 1985, Lessico intellettuale europeo, 35
21. Yannick Ripa, *Histoire du rêve*, éd. Olivier Orban, 1988, p. 28. (ISBN 2-85565-436-X)
22. voir, par exemple, chez les indiens Guajiros de la Colombie et du Venezuela: Michel Perrin, *Les praticiens du rêve. Un exemple de chamanisme*, éd. PUF, 1992, p. 49-67: *Clés des songes*
23. relevant dès lors de l'herméneutique, du symbolisme, voire de la symbologie
24. Cf. Alice Mouton, *Rêves hittites: contribution à une histoire et une anthropologie du rêve en Anatolie ancienne*, éd. Brill, 2007, 346 p. (ISBN 9789004160248)
25. voir Roger Caillois et von Grünebaum cités plus bas
26. le chapitre premier intitulé *La commercialisation du rêve*, notamment le paragraphe titré *Le rêve colporté* in Yannick Ripa, op. cit. p. 17-46
27. Yannick Ripa, op. cit. p. 70
28. Artémidore, *La Clef des songes*, trad. A. J. Festugière, Librairie Philosophique J. Vrin, 1975, col. Bibliothèques des textes philosophiques, 299 p.
29. op. cit. p. 19
30. Artémidore, *La clef des songes*, op. cit. p. 20
31. Artémidore, *La clef des songes*, op. cit. p. 21
32. Ibn Sîrîn, *L'interprétation des rêves*, éd. Alif/poche, 2003.
33. Achmet, "Clés des songes" éd. F.Dreyxl, *Achmetis oneirocriticon*, Leipzig, éd. Teubner, 1925.
34. par exemple : Artémidore, *De somniorum interpretatione*, Paris, 1535, cité par Ripa, op. cit. p. 259
35. Cf. Ripa op. cit., p. 19 et 88
36. Cf. Ripa, op. cit., p. 20
37. Ripa, op. cit., p. 67
38. Cf. Ripa, op. cit., p. 19, 20
39. Cf. Ripa, op. cit., p. 27, 28, 92
40. Cf. Ripa, op. cit., p. 25
41. tous cités par Ripa, op. cit. p. 259-271
42. Yannick Ripa, op. cit., p. 85
43. Cf. Ripa, op. cit., *Les clefs: le symbole stéréotypé*, p. 85-93
44. Ripa op. cit., p. 88
45. Ripa, op. cit., p. 90
46. Cf. Ripa, op. cit. p. 83
47. Alliance Mondiale des Religions (4^e colloque), *Les songes et les rêves*, Déslris, 1992.
48. Cf. son traité *De anima* voir *Du sommeil, des songes, de la mort* par Pierre Klossowski (1948), Le Promeneur, 1999, 65 p. et G. Bardy, "Saint Augustin et Tertullien", *L'année théologique augustinienne*, 13, 1953, pp. 145-150.
49. Cf. A. d'Alès, "Le mysticisme de saint Cyprien", *Revue d'Ascétique et de mystique*, t.2, 1921.
50. Cf. *Les confessions*, éd. Garnier, 1950.
51. Cf. in Pierre Saintyves, *En marge de la Légende Dorée*, Paris, 1930
52. Martine Dulaey, *Les rêves dans la vie et la pensée de saint Augustin*, Études Augustiniennes, 1973. Jean Bosc, "L'interprétation protestante des songes bibliques", in *Alliance Mondiale des Religions*, pp. 147-162.
53. Shmouel Tyano, *Les rêves et leur interprétation dans la tradition juive*, thèse de médecine, Strasbourg, 1967.
54. Cf. Jean Lecerf, "Le rêve dans la culture populaire arabe et islamique", in Roger Caillois et G.E. von Grünebaum, *Le rêve et les sociétés humaines*, pp.366-379
55. Henry Corbin, "Le songe visionnaire en spiritualité islamique", in Roger Caillois et G.E. von Grünebaum, *Le rêve et les sociétés humaines*, pp. 380-406. Toufy Fahd, "Les songes et leur interprétation selon l'Islam", in Sources orientales, *Les songes et leur interprétation*, éd. Seuil, Paris, 1959, pp. 125-158. Benjamin Kilborne, *Interprétations du rêve au Maroc*, Claix, La pensée sauvage, 1978.
56. On peut aussi consulter l'ouvrage de Pierre Vattier, *L'onirocrate musulman ou la doctrine et interprétation des songes*, Paris, Jolly, 1684, in-16
57. Cf. J.L. Austin, *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil, 1970, et John Searle, *Les actes de langage*, éd. Hermann, 1972.
58. Lise Andriès, "L'interprétation populaire des songes", in *Rêver en France au 17^e siècle*, Revue des Sciences Humaines, 1988-3, n° 211, pp. 49-64.
59. voir, par exemple, au ^{xvii}^e siècle, Le recueil de Scipion Duplex (1559-1661) magistrat gascon devenu avocat du roi au présidial de Condom, sa ville natale: Scipion Duplex, "Les causes des songes" in *Les causes de la veille et du sommeil, des songes, et de la vie et de l'année mort*, Paris, (Discours II), 1606, 1636, in-8
60. Cf. Cabanis (G.), *Rapport du physique et du moral*, Paris, Caille et Ravier, 1802, 1805, p. 436
61. Cabanis, cité par Ripa, op. cit., p. 135
62. Maine de Biran (M.), *Nouvelles considérations sur le sommeil, les songes et le somnambulisme*, Paris, 1815
63. Ripa, op. cit. p. 137
64. Cf. Albert Lemoine, *Du sommeil du point de vue physiologique et psychologique*, Paris, 1855
65. cité par Ripa, op. cit., p. 135
66. Cf. P. Tissié, *Les rêves, physiologie et pathologie*, Paris, Baillière, 1898.
67. cité par Ripa, op. cit., p. 143

68. Hippocrate, *Des Rêves, Du Régime* (IV), éd., trad. et commentée par R. Joly, avec la collaboration de S. Nul. Corpus medicarum graecorum, ediderunt Academiae Berolinensis Hauniensis Lipsiensis I, 2, 4. Berlin, Akademie Verlag, 1984, p. 220-231. Avicenne, *Avicennae Libri in re medica omnes qui hactenus pervenerunt. Omnia novissime post aliorum omnium operum a J.P. Mungio et J. Costaeo recognitur*, Venise, V. Valgrisius, 1564, in folio.
69. Marie de Manacéine, *Le sommeil, tiers de notre vie : Pathologie, physiologie, hygiène, psychologie*, Masson, 1896
70. Cf. Marie de Manacéine, op. cit. p. 277-278
71. Nathaniel Kleitman, *Sleep and wakefulness*, University of Chicago Press, 1939
72. Cf. Kleitman, op. cit. p. 159
73. Cf. Michel Juvet, *Le sommeil et le rêve*, éd. Odile Jacob, 1992, col. "Sciences", 220 p. (ISBN 2-7381-0154-2)
74. Michel Juvet, *De la science et des rêves : Mémoires d'un onirologue*, Odile Jacob, 2013, 320 p.
75. Pierre Etevenon, *Des rêves pour changer votre vie : L'ascenseur des rêves*, t. 1, ERICK BONNIER éditions, 2013 (ISBN 978-2-36760-011-6, ;[1] (<https://fr.calameo.com/books/000314011a6c4d6646f30?authid=8EGPc6ARafmX>))
76. Pierre Etevenon, *Des rêves pour changer votre vie : La pratique par des exemples de rêves*, t. 2, ERICK BONNIER éditions, 2013 (ISBN 978-2-36760-016-1, ;[2] (<https://fr.calameo.com/books/000314011f5552a8d3c1c?authid=C0kCffZDtQtf>))
77. Cf. Sarane Alexandrian, *Le surréalisme et le rêve*, éd. Gallimard, 1974, col. NRF/"Connaissance de l'Inconscient", 500 p.
78. Tyano, 1967
79. Cf. Corbin et Fahd cités précédemment.
80. Maurice Halbwachs, *Le rêve dans les sociétés primitives*, 1922
81. Cf. Maurice Halbwachs, 1922, Géza Róheim, *Les portes du rêve*, Émile Durkheim, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, 1912, et toutes les observations ethnographiques en milieu animiste du passé et contemporain
82. Henri F. Ellenberger, *Histoire de la découverte de l'inconscient*, 1970, éd. Fayard, 1994, p. 37
83. Cf. Michel Perrin, *Les praticiens du rêve*, p. 31-32
84. Cf. Sophie Jama, *La nuit de songes de René Descartes*, éd. Aubier, 1998, 430 p. (ISBN 2-7007-3353-3)
85. Cf. Claude Debru, *Neurophilosophie du rêve*, 1990
86. Cf. Juvet, op. cit. p. 143
87. Cf. W. Robert, *Der Traum als Naturnotwendigkeit erklärt*, 1886.
88. Cf. Juvet, op. cit., p. 144
89. Cf. Juvet, op. cit. p. 144
90. Cf. Juvet, op. cit., p. 28-29
91. Cf. Juvet, op. cit. p. 169
92. (DSM-4, 1994)
93. Cf. *Primitive culture*, London, John Murray, 1871
94. Cf. *Les portes du rêve*, éd. Payot, 2000 (ISBN 9782228892926) et *L'animisme, la magie et le roi divin*, éd. Payot, 2000 (ISBN 9782228892926)
95. Jean Duvignaud, Françoise Duvignaud et Jean-Pierre Corbeau, *La banque des rêves [...]*, éd. Payot, 1979.
96. *L'interprétation sociologique des rêves*, éd. La Découverte, 2018.
97. Bernard Lahire, *La part rêvée. L'interprétation sociologique des rêves, volume 2*, Paris, Éditions La Découverte, 7 janvier 2021, 1216 p.
98. Cf. le répertoire des contes Aarne & Thompson ou les contes des frères Grimm
99. Paul-Laurent Assoun, *La Psychanalyse*, Presses universitaires françaises, coll. « Quadrige manuels », 2007, (ISBN 978-2-13-056012-8), p. 148.
100. Sigmund Freud, *Cinq leçons sur la psychanalyse*, (1909), Payot, Paris, 1966, p. 38
101. Freud, *L'Interprétation des rêves*, traduction Meyerson (1926), Chapitre III: « Le rêve est un accomplissement de désir », Paris, PUF, 1987, p. 113-122.
102. Freud, *L'interprétation du rêve, OCF.P.*, Quadrige / P.U.F., 2010, p. 157.
103. Le « travail du rêve » fait plus spécialement l'objet de tout le chapitre VI intitulé dans la traduction des OCF.P « Le travail de rêve » de *L'interprétation du rêve*, Quadrige / PUF, p. 319-462.
104. Domhoff G.W., *The scientific study of dreams*, American Psychological Association, 2003
105. J. Allan Hobson, « Book Review: The Scientific Study of Dreams, by G. William Domhoff. APA Press, 2002 » in *Dreaming*, September 2003, Volume 13, Issue 3, p. 187-191
106. (en) Foulkes D., *A grammar of dreams* (1978), Basic Books, 1998.
107. « Une perspective cognitive qui partage bien des points de vue avec la théorie de Freud, est la perspective cognitive proposée par un chercheur qui étudia le rêve, David Foulkes (...). Foulkes comme de nombreux psychologues psychodynamiques contemporains, ne se contente pas de la conclusion relative à signification latente du rêve, à savoir un désir inconscient. Il propose à la place que les rêves soient simplement l'expression de préoccupations courantes d'un type ou d'un autre, traduites dans un langage ayant sa propre grammaire spécifique. » Drew Westen, *Psychologie : pensée, cerveau et culture*, De Boeck Supérieur, 2000, p. 496
108. « Comment l'inconscient psychanalytique peut-il être perçu par un neurologue ? [...] Quant au rêve, état original "ni veille, ni sommeil", nous ne voyons pas d'obstacle neurologique à le considérer comme une forme de pensée particulière, non aléatoire, utilisant un mode symbolique correspondant à l'activation d'ensembles de réseaux préformés pendant les stades de sommeil paradoxal » in Séverine Lestienne et Françoise Lotstra « Neuroplasticité et inconscient, sujets d'articulation entre psychanalyse et neurosciences », *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 2/2009 (n° 43), p. 35-45, DOI:10.3917/cf.043.0035 (<https://dx.doi.org/10.3917%2Fcf.043.0035>)
109. J. Winson, *Brain and psyche*, Double Day, New York, 1985, p. 153
110. Ripa, op. cit., p. 48
111. dates tirées de Ripa, op. cit. p. 48-55

Bibliographie

Neurobiologie

- Nathaniel Kleitman, *Sleep and Wakefulness*, University of Chicago Press, 1939.
- William Dement, *Dormir, Rêver*, Paris, éd. Seuil, 1981.
- Claude Debru, *Neurophilosophie du rêve*, Paris, éd. Hermann, 1990, 398 p.
- John Allan Hobson, *Le cerveau rêvant*, traduit de l'anglais par Rose Saint-James, Paris, éd. Gallimard, 1992, col. "NRF", 402 p. (ISBN 2-07072-590-1)
- Michel Juvet, *Le sommeil et le rêve*, éd. Odile Jacob, 1992, col. "Sciences", 220 p. (ISBN 2-7381-0154-2)
- Michel Juvet, *De la science et des rêves : Mémoires d'un onirologue*, Paris, Odile Jacob, 2013
- Pierre Etevenon, *Des rêves pour changer votre vie. L'ascenseur des rêves*, Tome 1, ERICK BONNIER éditions, 2013, (ISBN 978-2-36760-011-6), consultation en ligne :[3] (<https://fr.calameo.com/books/000314011a6c4d6646f30?authid=8EGPc6ARafmX>).
- Pierre Etevenon, *Des rêves pour changer votre vie. La pratique par des exemples de rêves*, Tome 2, ERICK BONNIER éditions, 2013, (ISBN 978-2-36760-016-1), consultation en ligne :[4] (<https://fr.calameo.com/books/000314011f5552a8d3c1c?authid=C0kCffZDtQtf>)

Psychanalyse

- Sigmund Freud, *Die Traumdeutung* (1900),

- *L'interprétation des rêves*, Tr. en français 1^{re} éd. I. Meyerson (1926), Paris PUF, Nouvelle éd. révisée: 4^e trimestre 1967, 6^e tirage: 1987, février. (ISBN 2 13 040004 3)
- *L'Interprétation du rêve*, traduit par Janine Altounian, Pierre Cotet, René Lainé, Alain Rauzy et François Robert, *OCF.P*, Tome IV, P.U.F., 2003, (ISBN 213052950X) ; dans *Quadrige / P.U.F.*, 2010 (ISBN 978-2-13-053628-4).
- *L'interprétation du rêve*, traduction de Jean-Pierre Lefebvre, Paris, Éditions du Seuil, 2010 (ISBN 9782021012514)
- *Le Rêve de l'injection faite à Irma* (extrait de *L'interprétation des rêves*, chapitre II), Payot, coll. "Petite Bibliothèque Payot", 2011 (ISBN 9782228906579).
- Sandor Ferenczi, *L'interprétation scientifique des rêves*, 1909, in *Psychanalyse I*, Payot 1968.
- Paul Fuks, *Les rêves*, Les essentiels, Éditions Milan, Toulouse, 1999.

Ethnopsychiatrie

- Tobie Nathan, *La nouvelle interprétation des rêves*, éd. Odile Jacob, 2011 (ISBN 9782738129598)
- Daniel Pierre, *Voyager la nuit, interprétation des rêves en ethnopsychiatrie*, éd. La Pensée Sauvage, 2005 (ISBN 978-2859192044)

Anthropologie

- Philippe Descola, "Head-Shrinkers versus Shrinks : Jivaroan Dream Analysis", *Man*, 24, 3, p. 439-450.
- Maurice Halbwachs, « L'interprétation du rêve chez les primitifs », *Journal de psychologie normale et pathologique*, t. XIX, 1922, p. 577-604
- Sophie Jama, *La nuit des songes de René Descartes*, préface de Robert Halleux, éd. Aubier, 1998, 430 p. (ISBN 2-7007-3353-3)
- J.S. Lincoln, *The Dream in Primitive Cultures*, Baltimore, éd. Williams and Wilkins, 1935.
- Michel Perrin, *Les praticiens du rêve. Un exemple de chamanisme.*, éd. PUF, 1992, col. "Les champs de la santé", 267 p. (ISBN 2-13-044305-2)
- Benjamin Kilborne, *Interprétations du rêve au Maroc*, Paris, La Pensée Sauvage, 1978.
- Barbara Tedlock, *Rêves et visions chez les amérindiens*, in *Anthropologie et société*, vol. 18, 2, 1994, p. 13-27.

Sociologie

- Émile Durkheim, *Les formes élémentaires de La vie religieuse*, 1912, réédit. PUF, 1960, 4^e éd., 1990, col. "Quadrige", 647 p., notamment chapitre II.I: *L'animisme*, p. 67-99. (ISBN 2-13-043338-3)
- Jean Duvignaud, Françoise Duvignaud, Jean-Pierre Corbeau, *La banque des rêves. Essai d'anthropologie du rêveur contemporain*, éd. Payot, 1979, col. "Bibliothèques scientifique", 259 p. (ISBN 2-228-12310-2)
- Bernard Lahire, *L'interprétation sociologique des rêves*, La Découverte, 2018.

Histoire

- Sarane Alexandrian, *Le surréalisme et le rêve*, éd. Gallimard, 1974, col. NRF/"Connaissance de l'Inconscient", 500 p.
- Büchschütz (B.), *Traum und Traumdeutung im Alterthume*, Berlin, 1868.
- Claude Lecouteux, *Fantômes et revenants au Moyen Âge*, Paris, éd. Imago, 1986.
- Jacques Le Goff, *L'imaginaire médiéval*, Paris, éd. Gallimard, 1985.
- Oppenheim (A. Leo), *The interpretation of dreams in the ancient Near East*, Philadelphie, The American Philosophical Society, 1956.
- Alice Mouton, *Rêves hittites: contribution à une histoire et une anthropologie du rêve en Anatolie ancienne*, éd. Brill, 2007, 346 p. (ISBN 9789004160248)
- Yannick Ripa, *Histoire du rêve. Regards sur l'imaginaire des Français au XIX^e siècle.*, éd. Olivier Orban, 1988, 275 p. (ISBN 2-85565-436-X)
- Lise Andries, Yves-Marie Bercé, Marguerite Boulet-Sautel, Pierre-Alain Cahné, Patrick Dandrey, Georges Forestier, Jean-Luc Gautier, Jean-Marie Goulemot, François Laplanche, Jacques Le Brun, Sylvain Matton, Maxime Préau, Gérard Simon, Jacques Thuillier, "Rêver en France au XVII^e siècle", *Revue des Sciences Humaines*, 1988-3, 211, 253 p.
- Shulman (David), Stroumsa (Guy) (eds), *Dream cultures. Explorations in The comparative history of dreaming*, Oxford University Press, 1999.
- Sources orientales, *Les songes et leur interprétation*, Paris, éd. Seuil, 1959.

Voir aussi

Articles connexes

- Rêve
- Divination, Art divinatoire
- Possession (anthropologie), Ruqiya

Grèce antique

- Médecine en Grèce antique, Asclépios, Incubation (rite), Oneiroi, Divination dans la Grèce antique

Mésopotamie

- Divination en Mésopotamie (Nanshe, Cylindres de Gudea)

Auteurs de traités d'oniromancie

- Artémidore de Daldis, Ibn Sīrīn, Achmet (oniromancien)

Folklore

- [Folklore](#), [Fantôme](#), [Incube](#), [Succube](#)

Psychanalyse et psychologie analytique

- [L'Interprétation du rêve](#)
- [Rêve en psychologie analytique](#)
- [Langage de rêve](#)

Liens externes

- Karl Abraham, *Une analyse de rêve par Ovide* (<http://www.psychanalyse-paris.com/Une-analyse-de-reve-par-Ovide.html>), Cahier pour la Psychanalyse (*Zentralblatt für Psychoanalyse*), n^o 3, décembre 1911.
- Gheorghe Marinesco, *Les rêves et leur symbolisme* (<http://www.psychanalyse-paris.com/Les-reves-et-leur-symbolisme.html>), « Introduction à la psychanalyse » (Exposé des théories de Freud - Section IV), *Revue Générale des sciences pures et appliquées*, Tome 34, Gaston Doin Éditeur, Paris, 1923.

Ce document provient de « https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Interprétation_des_rêves&oldid=190297270 ».

La dernière modification de cette page a été faite le 27 janvier 2022 à 21:43.

Droit d'auteur : les textes sont disponibles sous licence Creative Commons attribution, partage dans les mêmes conditions ; d'autres conditions peuvent s'appliquer. Voyez les conditions d'utilisation pour plus de détails, ainsi que les crédits graphiques. En cas de réutilisation des textes de cette page, voyez comment citer les auteurs et mentionner la licence.

Wikipedia® est une marque déposée de la Wikimedia Foundation, Inc., organisation de bienfaisance régie par le paragraphe 501(c)(3) du code fiscal des États-Unis.

[Politique de confidentialité](#)

[À propos de Wikipédia](#)

[Avertissements](#)

[Contact](#)

[Développeurs](#)

[Statistiques](#)

[Déclaration sur les témoins \(cookies\)](#)